



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

égalité sociale

Question au Gouvernement n° 176

Texte de la question

OUTRE-MER

M. le président. La parole est à Mme Monique Orphé, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Monique Orphé. Monsieur le ministre des outre-mer, comme vous le savez, aux dernières élections législatives, l'outre-mer a plébiscité le changement en élisant vingt députés de gauche sur les vingt-sept circonscriptions en jeu. Nous avons grandement contribué à consolider cette majorité et nous nous attachons à la faire vivre aujourd'hui, avec enthousiasme et détermination.

Il faut dire que les attentes sont fortes et nombreuses. L'espoir suscité par le Président de la République et son gouvernement est à la hauteur des défis auxquels nous devons faire face.

Ces défis, vous les connaissez : chômage, mal logement, faibles revenus ou vie chère pour n'en citer que les principaux. Autant de maux auxquels la précédente majorité n'a jamais eu le courage de s'attaquer.

Monsieur le ministre, ces maux ne sont pas naturels, ils ont des causes bien précises, comme les monopoles ou les ententes illicites s'agissant de la vie chère. Mardi soir, ici même, j'ai tenu à rappeler une réalité choquante : sur les dix communes les plus inégalitaires de France, neuf sont situées outre-mer.

Le Président de la République a pris trente engagements vis-à-vis des outre-mer. Après la loi sur les emplois d'avenir visant à s'attaquer au chômage des jeunes et la loi sur le logement social, nous venons d'adopter la loi sur la régulation économique outre-mer. Cette loi très attendue répond à l'un des principaux engagements du Président de la République pour lutter contre la vie chère. Je veux saluer ici la réactivité du Gouvernement sur tous ces sujets qui constituent les vraies priorités de nos territoires.

Dans quelques semaines, nous allons examiner le budget de l'outre-mer, qui fait l'objet d'une augmentation de 5 %. De plus, les dispositifs facilitant l'investissement outre-mer vont être préservés. Ce sont là des signes forts du Gouvernement envoyés aux territoires ultramarins.

Ces choix courageux décidés par le Premier ministre en faveur des outre-mer et conformément aux engagements présidentiels doivent être tenus. Pouvez-vous nous l'assurer ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des outre-mer.

M. Victorin Lurel, *ministre des outre-mer*. Madame la députée, vous soulignez à juste titre l'immense espoir suscité par l'élection de François Hollande dans les outre-mer après dix ans d'une mauvaise politique qui a créé un sentiment d'abandon dans ces régions.

Vous avez raison de dire que le vote en faveur de François Hollande s'est apparenté à un véritable plébiscite : près de 70 % des suffrages se sont portés sur son nom. Ce mouvement s'est confirmé aux élections législatives : sur vingt-sept députés, il ne reste plus qu'un seul député UMP ; encore n'est-il pas tout à fait encarté.

Un immense espoir s'est levé dans nos régions. Les engagements pris par le Président de la République sont déjà en partie réalisés. La composition du Gouvernement, aujourd'hui paritaire, est à l'image de la nation. Et vous savez la place qu'y occupent les hommes et les femmes issus des outre-mer. Il avait été dit que les outre-mer auraient un ministère de plein exercice, et votre serviteur est ici, à la tête d'un ministère plein, et au sein d'une interministérialité qui fonctionne parfaitement, sous l'autorité du Premier ministre.

Un autre engagement a été tenu avec la loi contre la vie chère, c'est ainsi que nous l'appelons, votée à l'unanimité au Sénat et ici même à l'Assemblée.

M. Bernard Deflesselles. Pour quel résultat ?

M. Victorin Lurel, *ministre*. J'espère qu'elle sera adoptée définitivement à la fin de ce mois. Par ailleurs, nous nous préparons au sein de cet hémicycle à discuter du budget des outre-mer qui, vous avez raison de le dire, va augmenter de 5 % cette année, et de 12 % dans les trois années à venir.

Les engagements sont tenus, et nous avons bien l'intention de continuer dans cette voie. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

Données clés

Auteur : [Mme Monique Orphé](#)

Circonscription : Réunion (6^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 176

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 octobre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 octobre 2012](#)